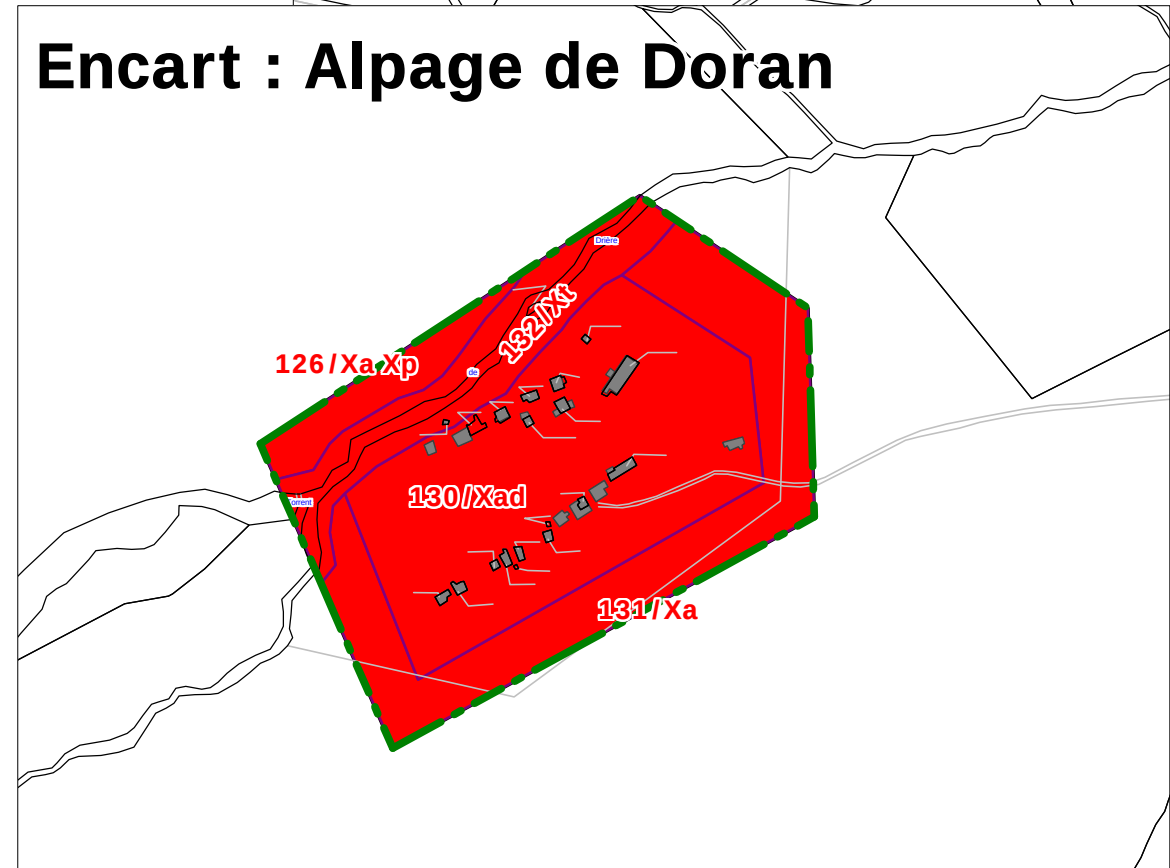
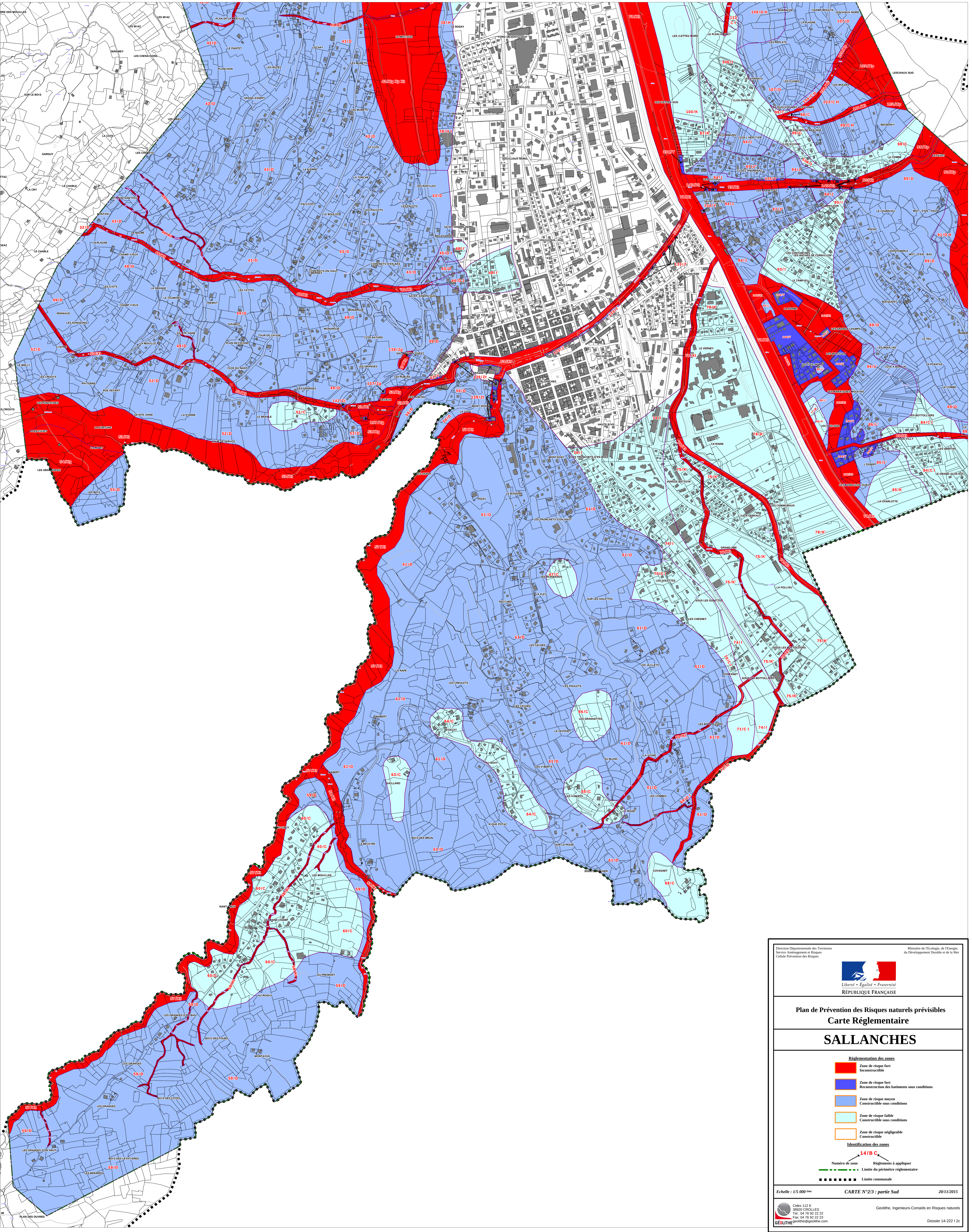






Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement et Risques
Cellule Prévention des Risques

Ministère de l'Écologie, du Climat
et de la Mer
Ministère de l'Énergie
et du Développement Durable



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles
Carte Réglementaire

SALLANCHES

Réglementation des zones

Zone de risque fort
Inconstructible

Zone de risque fort
Reconstruction des bâtiments sous conditions

Zone de risque moyen
Constructible sous conditions

Zone de risque faible
Constructible sous conditions

Zone de risque négligeable
Constructible

Identification des zones

14/B/C

Numéro de zone

Règlements à appliquer

Limite du périmètre réglementaire

Limite communale

Echelle : 1/5 000^{ème}

CARTE N°2/3 : partie Sud

20/11/2015



Cdex 112 E
39020 CROZOLLES
Tél : 04 76 92 22 22
Fax : 04 76 92 22 23
geolithe@geolithe.com

Géolithe, Ingénieurs-Conseils en Risques naturels

Dossier 14-222 1/c

